



22/03/2010

AISNE : CORCY, CAC dans les rues

[Aisne](#) - [Faits Divers](#) - [Société](#) - [Corcy](#)

« Ils se sont mis à chasser dans les rues ! »

Publié le lundi 22 mars 2010 à 11H34

En décembre 2008, un cerf avait été mis à mort chez un particulier. Deux chasseurs ont comparu, vendredi, devant le tribunal de Laon.

Nouvel incident, samedi, mettant en cause la pratique de la chasse à courre.

Un cerf a été traqué dans les rues du village puis tué aux bords du chemin de fer devant des villageois.



SAMEDI, alors que les « anti-chasse » de l'association « Les droits des animaux » étaient venus de toute la France pour saboter la chasse à courre du Rallye nomade à Folembay, un autre équipage d'une autre société de chasse à courre, officiant en forêt de Retz, s'est particulièrement illustré, à une quarantaine de kilomètres de là.

Le maire, Marc Robillard, témoin des faits raconte : « Il était alors 14 h 30. Je les ai entendus arriver. Je suis sorti de chez moi et j'ai vu le cerf passer. Il n'était absolument pas blessé. Et puis à ses trousses, la meute de chiens, les cavaliers, les 4 X4. Ils se sont mis à chasser dans les rues de la commune ! » Le maire Marc Robillard, ne décolère pas, plus de 24 heures après les faits.

« Ils se croient tout permis »

Un arrêté municipal interdit la pratique de la chasse à courre sur la commune de Corcy, pourtant à en croire l'élu, comme d'autres habitants de cette petite commune de 300 âmes, du canton de Villers-Cotterêts, l'interdiction n'a pas refroidi l'ardeur des chasseurs. « Les 4x4, les chiens. Ils étaient partout. » Le maire indigné est monté dans sa voiture, à la recherche de la bête traquée, avec l'idée folle, sans doute, de la protéger jusqu'au bout. « Lorsque je suis monté en voiture, j'ai entendu un chasseur qui assurait à un habitant de la commune qu'ils allaient devoir gracier l'animal puisqu'il s'était réfugié dans la commune. » Il n'en a malheureusement pas été ainsi. « Le cerf qui était arrivé par le haut de Corcy, au lieux-dit Le Gaillard est ensuite redescendu par le bois avant de passer par une propriété privée. Ces chasseurs ne respectent rien. Ils sont passés partout avec leurs chevaux, et leurs 4x4. » C'est, à quelques encablures de la rue du Bigoret que la traque s'est terminée. Le maire a retrouvé la trace du cerf mais il n'est pas le seul, les chasseurs aussi. « J'ai vu quatre personnes qui couraient derrière lui. Ils ont acculé le cerf au bord de la voie de chemin de fer. A cette heure, il y a des trains qui passent. Et puis, ils l'ont tué, on n'a rien pu faire. Ils ont prétexté qu'il y avait un risque que l'animal se jette sur un train. »

Pourtant, beaucoup de riverains, témoins de la mise à mort du cerf pensent que si les chasseurs s'étaient arrêtés aux portes de la commune, l'animal aurait eu sans doute la vie sauve.

Le soir même des faits, le maire a décidé de déposer plainte à la gendarmerie. « Ce n'est pas la première fois qu'ils ne respectent pas les limites. Il y a quatre ans, on avait déjà eu un incident de ce type ». Le maire, élu depuis 2008, est fermement décidé à ce qu'un tel événement « barbare » ne se reproduise. « Ils se croient tout permis mais ils ne sont pas au-dessus des lois. »

Aurélie BEAUSSART